

# GO SIYAHA

**CROISSANCE**

**VERTE**

**INVESTISSEZ  
DANS UN TOURISME  
DURABLE !**

**0802 0000 05**

 [gosiyaha.official](https://www.instagram.com/gosiyaha.official)

 [GO Siyaha](https://www.facebook.com/GOSiyaha)

 [GO SIYAHA](https://www.linkedin.com/company/GOSIYAHA)

 [GO SIYAHA](https://www.youtube.com/GOSIYAHA)

# COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



01

## Dépôt de la candidature :

Dépôt digitalisé de la candidature sur la plateforme JISR L'MOKAWALA via :

[marocpme.gov.ma/gosiyaha](http://marocpme.gov.ma/gosiyaha)



## Évaluation et sélection (Appui à l'investissement) :

Évaluation des entreprises présélectionnées par Maroc PME et sélection des retenues par un comité public- privé.



02

## Cadrage et évaluation (Assistance technique) :

Cadrage du besoin et évaluation de l'offre de service convenue entre l'entreprise et le prestataire référencé chez Maroc PME.



03

## Contractualisation :

Signature des contrats par les parties prenantes.



04

## Suivi et déblocage :

Suivi de la réalisation des actions d'accompagnement/projets et déblocage de la contribution de l'Etat.

GO  
SIYAHA

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Lancé par le Ministère en charge du Tourisme en partenariat avec l'Agence Maroc PME et la Confédération Nationale du Tourisme, **GO Siyaha** est un programme ambitieux d'accompagnement des entreprises touristiques. Il vise à créer une offre innovante et diversifiée pour enrichir l'expérience des touristes et renforcer l'attractivité de la destination Maroc.

**GO Siyaha** est structuré autour de trois composantes :

- **Appui à l'investissement,**
- **Assistance technique,**
- **Croissance verte.**

Le volet croissance verte, objet de ce dépliant, vise à soutenir les projets de développement durable portés par les entreprises touristiques pour un avenir plus vert.

## QUI EST ÉLIGIBLE ?

Toute entreprise de droit privé marocain, existante, qu'elle soit une personne physique ou morale, disposant d'un actionnariat 100% privé et exerçant dans les domaines suivants :

- **Hébergement touristique classé,**
- **Restauration touristique classée,**
- **Animation touristique** (uniquement pour l'assistance technique).

## POUR QUELS PROJETS ?

### • Appui à l'investissement :

- **Energie renouvelable et efficacité énergétique,**
- **Economie d'eau,**
- **Gestion des déchets.**

### • Assistance technique :

- **Démarches d'appui au développement durable,**
- **Appui à la certification verte,**
- **Appui à l'obtention d'un label vert.**

## QUEL APPUI FINANCIER EST PROPOSÉ ?

### Appui à l'investissement :

**40 %**

prime à l'investissement pour les projets d'un montant total < à 10 MDH.

### Assistance technique :

Une prise en charge allant jusqu'à

**90 %**

du coût de l'action d'accompagnement.